



# L'ILIADE A BESOIN DE VOUS!

- 50 € (coût réel 17 €\* ). En donnant 50 €, je finance les repas de la formation d'un stagiaire.
- 100 € (coût réel 34 €\* ). En donnant 100 €, je finance le trajet d'un intervenant pour une formation en province, en Belgique ou en Suisse.
- 200 € (coût réel 68 €\* ). En donnant 200 €, je participe aux frais de traduction et permet la diffusion de mes idées partout en Europe.
- 300 € (coût réel 102 €\* ). En donnant 300 €, j'aide les éditions jeunesse « Graine de Loup » à lutter contre le wokisme qui rentre dans les familles et les écoles.
- 500 € (coût réel 170 €\* ). En donnant 500 €, je finance une bourse pour un stagiaire ne pouvant s'offrir la formation.
- 1 000 € (coût réel 340 €\* ). En donnant 1 000 €, je participe aux frais judiciaires que doit supporter l'Institut Iliade.
- Autre montant\* : \_\_\_\_\_

D'avance, nous vous remercions de renvoyer votre don par chèque à l'ordre de l'Institut Iliade, dans l'enveloppe jointe ou, à défaut, au

**82, BOULEVARD BEAUMARCHAIS - 75011 PARIS**

Ou par virement permanent ou occasionnel :

**IBAN : FR47 1144 9000 0101 3903 1001 B36 — CODE BIC/SWIFT : BDEIFRPPXXX**

**ATTENTION - NOUVELLES COORDONNÉES BANCAIRES**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_



Soutenez l'Institut Iliade en ligne :  
**[dons.institut-iliade.com](https://dons.institut-iliade.com)**



stripe



Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Votre adresse peut être communiquée à des organismes ou mouvements politiques agréés par l'Institut Iliade. Vous pouvez cependant vous y opposer en nous le faisant savoir.

Je ne souhaite plus être contacté par l'Institut Iliade.

# VOUS AVEZ LE CHOIX!

## POUR LES NÔTRES OU POUR LES AUTRES



**VOTRE DON VOUS DONNE DROIT  
À UN REÇU FISCAL\***

*Merci pour votre soutien!*

**ROMAIN PETITJEAN,  
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT  
DE L'INSTITUT ILIADE**

\*Vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu ? Comme chaque donateur, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de réduire votre imposition de 66% de votre don, dans la limite de 20% des revenus imposables.  
Votre entreprise est assujéti à l'impôt sur les sociétés ? Vous bénéficiez d'une réduction de 60% de votre don.  
Ce don est pris en compte dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice.